

GROS PLAN



NOUVELLES RÈGLES JEU PLUS SIMPLE ET PLUS RAPIDE

Les nouvelles règles de golf entreront en vigueur en 2019. Leur objectif principal est d'accélérer et de simplifier le jeu. Voici les modifications les plus importantes en un coup d'œil.

Jusqu'à présent, les règles de golf étaient revues et modifiées tous les quatre ans. Les nouvelles modifications apportées par les responsables du R&A et de l'USGA, les deux instances dirigeantes du golf mondial, représentent la plus grande révision de ces trente dernières années. Leur objectif: rendre le jeu plus rapide et simplifier les règles afin de les rendre compréhensibles pour tous.

«Le ready golf qui est peut-être le principe le plus important au niveau du jeu ne figurait pas dans les règles de golf. Il s'agit d'une recommandation qui doit être mise en œuvre par les clubs et les associations», explique Daniel Waldmeier, membre de l'ASG Rules Committee. Le joueur qui est prêt joue, une pratique qu'on retrouve souvent aujourd'hui déjà lors des parties entre amis. Dès l'année prochaine, ce principe sera aussi valable lors des tournois officiels. L'ordre de jeu ne sera donc plus dicté par l'honneur ou l'éloignement par rapport au trou. Le premier joueur prêt à jouer sa balle jouera, évidemment sans mettre en danger les autres joueurs. Cela va certainement accélérer le jeu, estime Daniel Waldmeier, qui se réfère à sa propre expérience. Si le temps de 40 secondes pour un coup (y

compris la mesure de la distance, la réflexion sur le coup, le choix du club et le coup d'essai!) est respecté, le jeu sera encore accéléré. «L'European Tour a fait un essai en Autriche avec la règle des 40 secondes, et les temps de passage se sont nettement améliorés», explique Daniel Waldmeier. Les nouvelles règles seront valables pour les amateurs comme pour les professionnels, avec toutefois des répercussions différentes. Les instruments de mesure de distance sont par exemple déjà autorisés sur la plupart des tournois amateurs, de même que sur le Senior Tour. Les joueurs du PGA Tour et de l'European Tour ont pour l'instant le droit d'utiliser ces instruments uniquement lors des tours d'entraînement. Avec les nouvelles règles, les instruments de mesure de distance seront autorisés en tout temps, pour autant qu'une règle locale n'interdise expressément leur utilisation. Ils ne peuvent cependant mesurer que les distances. Mesurer d'autres paramètres tels que le vent ou le dénivelé reste interdit.

DES POSSIBILITÉS NOUVELLES POUR LES CLUBS

Les joueurs ne sont pas les seuls concernés par les nouvelles règles. Les clubs aussi devront contribuer à l'accélération du jeu. C'est pourquoi un nouveau concept de «zone à pénalité» (penalty area) a été créé. Les clubs pourront définir n'importe quelle zone comme zone à pénalité, dans laquelle les règles de dégagement seront similaires à celles appliquées actuellement dans les obstacles d'eau.

Cela signifie-t-il que tous les piquets «hors limites» disparaîtront en Suisse, comme le veut

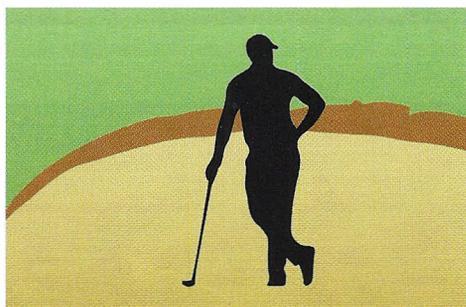
la rumeur? C'est possible en théorie mais pas souhaitable car, d'une part, cela ne va pas dans le sens des réformes et, d'autre part, cela modifierait fondamentalement les caractéristiques du trou à jouer et même du parcours entier, explique l'expert en règles de l'ASG: «Personne n'a envie que les golfeurs aillent jouer leur balle depuis le champ d'un agriculteur ou le terrain d'un voisin.»

Les clubs pourront désormais désigner n'importe quelle zone comme «no play zone». Cela peut concerner par exemple un beau parterre de fleurs ou un biotope. Les options de dégagement d'un joueur dont la balle repose dans une «no play zone» seront les mêmes que celles existant dans les biotopes et les réserves naturelles. Dans de nombreux clubs, le marquage du parcours changera peu ou pas du tout, estime Daniel Waldmeier, et les règles locales continueront d'exister. «On ne peut pas tout inclure dans les règles générales», commente l'arbitre. Le jeu ne va pas être réinventé. «Pour le golfeur amateur, qui se conforme aux règles, il n'y a que deux règles principales à retenir: la balle sera désormais droppée à hauteur de genou, et lors du drop, la balle devra s'immobiliser dans la zone nommée «zone de dégagement» (relief area), explique l'arbitre. Mieux vaut cependant connaître les nouvelles possibilités offertes par les règles dans des situations difficiles. Pour les débutants par exemple, il peut être intéressant de déclarer sa balle injouable dans le bunker afin de pouvoir la dropper en arrière de celui-ci. «Le joueur recevra deux coups de pénalité, mais, grâce aux nouvelles règles, il dispose d'une option supplémentaire.»

LES MODIFICATIONS

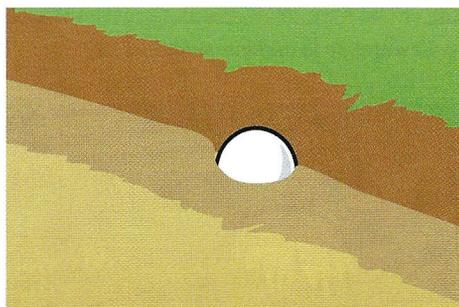
Ci-dessous, un aperçu des modifications des règles visant à simplifier et à accélérer le jeu.

PLUS DE SIMPLICITÉ



TOUCHER LE SABLE DANS LE BUNKER (RÈGLE 12)

Comme avant, il sera toujours interdit de tester l'état du bunker avant un coup et de poser le club devant ou derrière la balle. L'amélioration de la ligne de jeu (par exemple en aplanissant les empreintes de chaussures) et les coups d'essai touchant le sable seront toujours pénalisés. Toutefois, dans certains cas, le joueur ne sera plus pénalisé lorsqu'il touche le sable. Ainsi, vous pourrez par exemple vous appuyer sur votre club si vous devez attendre dans un bunker.



BALLE INJOUABLE DANS UN BUNKER (RÈGLE 19)

Jusqu'à présent, lorsqu'un joueur décidait de déclarer sa balle injouable et de la déposer en dehors du bunker, il n'avait qu'une seule possibilité: le joueur devait retourner à l'endroit d'où la balle a été jouée en dernier, en comptant un coup de pénalité.

Les nouvelles règles offrent une option supplémentaire: le joueur peut prendre un dégagement en dehors du bunker, en arrière sur la ligne du trou et de la balle d'origine.

Cela coûtera cependant deux coups de pénalité. Les deux possibilités existantes pour déposer à l'intérieur du bunker sont toujours valables.

Photo ci-dessous à droite.



ADRESSER LA BALLE EN TOUCHANT LE SOL OU L'EAU DANS LES ZONES À PÉNALITÉ (RÈGLE 17)

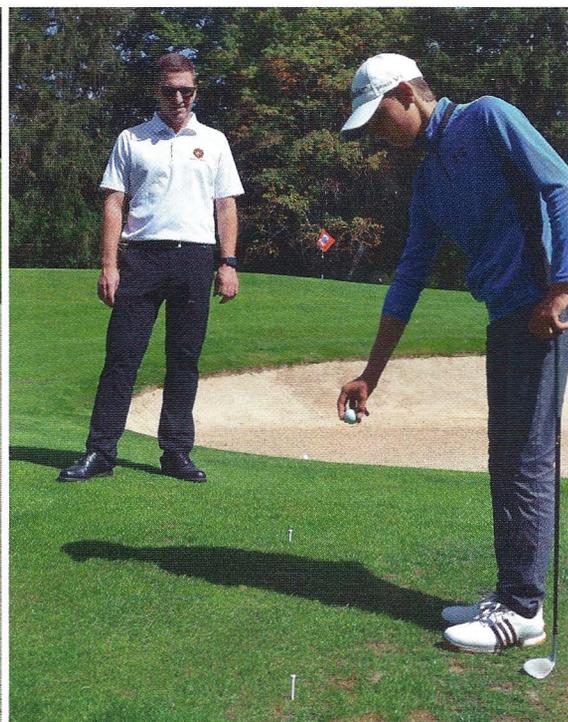
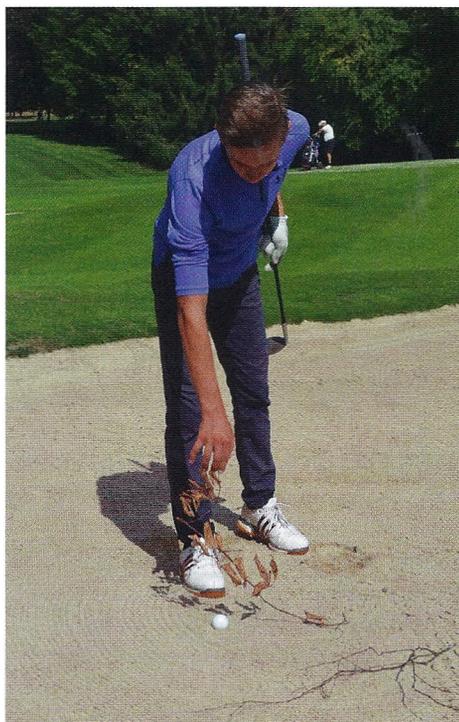
Avec les nouvelles règles, vous aurez le droit de toucher le sol ou l'eau avec votre club et même de faire des coups d'essai en touchant le sol dans les zones à pénalité, lorsque vous devez jouer votre balle depuis ces zones.

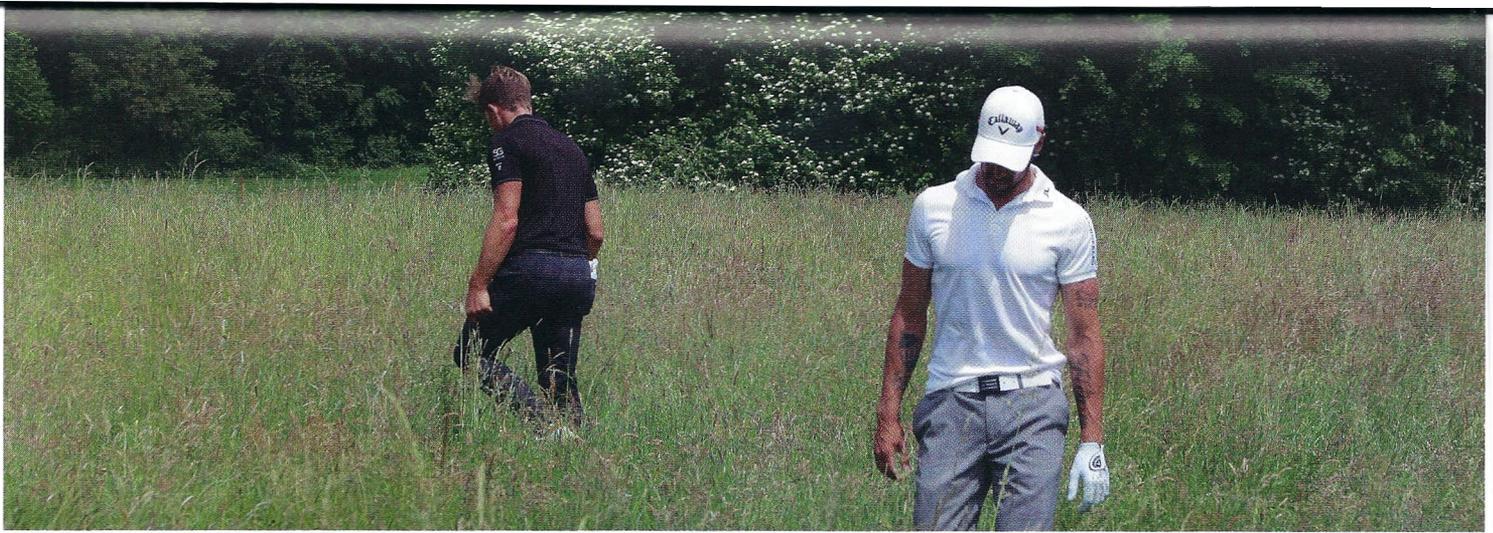
Photos ci-dessous: des feuilles et autres matières naturelles pourront désormais être enlevées dans le bunker. Et l'on pourra aussi déposer une balle à l'extérieur du bunker, mais avec une pénalité.



DÉTRITUS DANS LES BUNKERS (RÈGLE 12) ET LES ZONES À PÉNALITÉ (RÈGLE 15)

Quand votre balle repose dans un bunker, le but est de vous faire sortir du sable et non pas d'un tas de feuilles ou de pommes de pin. Il sera donc possible de retirer sans pénalité les feuilles, brindilles, branches, cailloux et autres débris du bunker et des zones à pénalité. Attention, la balle elle-même ne doit pas être déplacée durant ce processus. Photo ci-contre.



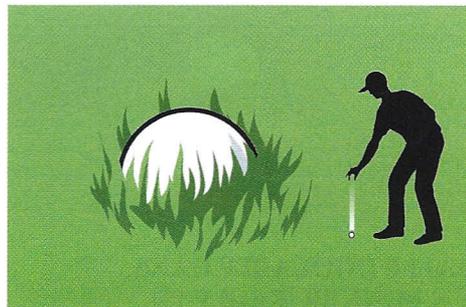


On aura seulement trois minutes pour rechercher une balle avant de la déclarer perdue...



BALLE DÉPLACÉE DURANT LA RECHERCHE (RÈGLE 7)

Lorsque le joueur, son partenaire ou son caddie déplace la balle accidentellement pendant la recherche, celui-ci n'encourt plus de pénalité, mais la balle devra être replacée (et, dans le bunker, le «lie» initial doit être recréé).



BALLE ENFONCÉE DANS SON PROPRE «PITCH» (RÈGLE 16)

La règle locale appliquée dans de nombreux clubs et lors de la plupart des tournois, qui étendait au parcours la permission de relever, nettoyer et dropper sans pénalité une balle enfoncée dans son propre pitch, a été intégrée aux nouvelles règles.

Attention: lorsque la balle est enfoncée dans un bunker, dans une zone à pénalité ou dans du sable se trouvant dans la zone générale qui n'est pas tondu à hauteur du fairway, la balle doit être jouée comme elle repose.



BALLE TOUCHANT LE JOUEUR OU SON ÉQUIPEMENT (RÈGLE 11) ET BALLE FRAPPÉE PLUS D'UNE FOIS (RÈGLE 10)

Si, après le coup, la balle touche de façon accidentelle le joueur ou son équipement, celui-ci n'encourt plus de pénalité. Si le club du joueur frappe accidentellement la balle plus d'une fois, il n'y a plus de pénalité.

PLUS DE RAPIDITÉ



CHERCHER LA BALLE ET BALLE PROVISOIRE (RÈGLE 18)

Le temps accordé à un joueur pour chercher et identifier sa balle passe de cinq à trois minutes. Même si vous aurez désormais le droit, une fois la recherche commencée, de retourner à l'endroit d'où vous avez joué la balle et de jouer une balle provisoire, il est fortement recommandé de jouer une balle provisoire immédiatement.



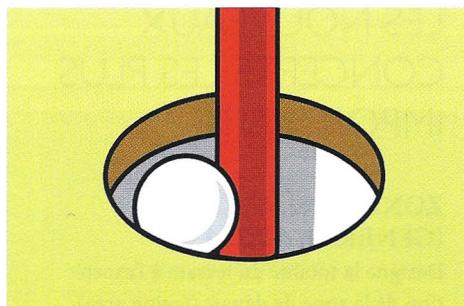
IDENTIFIER LA BALLE (RÈGLE 7)

Vous pouvez maintenant identifier une balle sans devoir en informer le marqueur ou une autre personne. Comme par le passé, la balle doit être marquée avant d'être relevée. La balle ne doit pas être nettoyée plus que nécessaire pour son identification et doit être ensuite replacée.



AIDE LORS DU STANCE (RÈGLE 10)

La bonne direction pour jouer le coup est un aspect important du jeu et fait partie des capacités que le joueur doit posséder. Celui-ci ne pourra plus poser le club ou un autre objet au sol pour aider l'alignement, ni recourir à son caddie pour lui donner la ligne.



BALLE FRAPPANT LE DRAPEAU ET BALLE REPOSANT ENTRE LE DRAPEAU ET LE BORD DU TROU (RÈGLE 13)

Pour accélérer la cadence de jeu, il ne sera plus nécessaire de retirer le drapeau du trou, cela de n'importe quel endroit du parcours, que ce soit sur ou en dehors du green. Si la balle frappe le drapeau posé dans le trou, également lors d'un coup joué depuis le green, le joueur ne sera pas pénalisé. Positionner le drapeau sur le sol derrière le trou pour arrêter la balle reste interdit! Si la balle est coincée entre le drapeau et le bord du trou, elle sera maintenant considérée comme

entrée. Il suffit qu'une partie de la balle se trouve en dessous du bord du trou, il ne sera donc plus nécessaire de retirer le drapeau pour que la balle tombe dans le trou. *Photo à droite.*



INSTRUMENTS DE MESURE DE DISTANCE (RÈGLE 4)

Dorénavant, les instruments de mesure de distance pourront être utilisés en tout temps, à moins qu'une règle locale ne l'interdise. Comme avant, si un joueur utilise un instrument qui permet de mesurer d'autres paramètres que la distance, ces fonctions doivent être désactivées.



A l'avenir, le drapeau peut rester dans le trou et peut être touché au putting...

AUTRES RÈGLES



LONGUEUR DE CLUB (DÉFINITION)

Pour mesurer une ou deux longueurs de club, prenez le club le plus long dans votre sac, à l'exception du putter.



DROPPER (RÈGLE 14)

Le changement de règle qui concernera le plus souvent les golfeurs est la façon de dropper la balle. La balle devra maintenant être droppée à hauteur de genou. Avec «hauteur de genou» on entend la hauteur du genou du joueur en position debout. La procédure de drop a été uniformisée: chaque balle doit être droppée à hauteur de genou dans la zone de dégagement (voir encadré). Le joueur peut se tenir à l'extérieur de la zone de dégagement et la balle doit d'abord toucher le sol dans cette zone et s'y immobiliser. Si la balle roule en dehors de la zone de dégagement (peu importe la distance), elle doit être droppée une nouvelle fois dans la zone de dégagement. Si elle roule une seconde fois en dehors, le joueur doit placer sa balle à l'endroit exact où la balle a touché le sol lors du deuxième drop.



LE GREEN (RÈGLE 13)

En plus des marques de pitch et des bouchons d'anciens trous, il est maintenant permis de réparer les dégâts sur le green causés par une personne ou une influence extérieure (y compris les marques de crampons, mais pas les dégâts causés par la nature ou les trous de carottage). Pour ceci, vous ne pouvez utiliser que du matériel usuel (tees, relève-pitch).

Si vous déplacez votre balle sur le green de façon accidentelle (par exemple en laissant tomber le putter ou en faisant un coup d'essai), vous n'êtes pas pénalisé, pour autant que la balle soit replacée.

Si vous marquez votre balle, la relevez, la replacez sur le green et qu'elle se déplace par la suite (même si elle s'est déplacée d'elle-même ou en raison du vent), elle doit être replacée.



LES NOUVEAUX CONCEPTS LES PLUS IMPORTANTES

ZONE GÉNÉRALE (GENERAL AREA)

Désigne la totalité du terrain à l'exception de la zone de départ (teeing area), du green du trou en train d'être joué, ainsi que toutes les zones à pénalité et les bunkers.

ZONE DE JEU INTERDIT (NO PLAY ZONE)

Désigne les zones à pénalité ou tout terrain en condition anormale, depuis lesquels le comité interdit de jouer la balle.

ZONE À PÉNALITÉ (PENALTY AREA)

Désigne les étendues d'eau ainsi que toute zone que le comité a défini comme zone à pénalité. Ces dernières peuvent être rouges ou jaunes (avec des possibilités de dégagement différentes).

ZONE DE DÉGAGEMENT (RELIEF AREA)

Désigne la zone dans laquelle le joueur doit dropper sa balle selon les règles. Elle est définie par un point de référence (par exemple le point le plus proche du point de dégagement, l'arrière de l'impact de la balle enfoncée, le point d'entrée dans la zone à pénalité, etc.) et, selon la règle à appliquer, par une ou deux longueurs de clubs de ce point de référence, mais pas plus près du trou.

LIGNE DE JEU (LINE OF PLAY)

Inclut dorénavant aussi la ligne de putt.

TROU FAIT PAR UN ANIMAL (ANIMAL HOLE)

Tout trou dans le terrain creusé par n'importe quel animal (excepté les vers, les insectes et semblables), mais pas une empreinte de patte ou de sabot.

Tout en haut: on dropera désormais à hauteur des genoux.

En haut: on ne droppe plus la balle à hauteur des épaules.

En bas: à hauteur du genou, en position debout. Tout en bas: ceci n'est pas permis.